

Règlement de l'Appel à candidatures pour installer de nouvelles activités engagées dans l'économie circulaire dans l'ancien centre de tri des déchets de Pithiviers (45)

Table des matières

| | |
|---|---|
| Préambule..... | 1 |
| 1. Critères d'éligibilité | 2 |
| 2. Durée de la consultation..... | 2 |
| 3. Objet de la consultation..... | 2 |
| 4. Présentation du SITOMAP | 3 |
| 5. Informations concernant l'ancien centre de tri des déchets | 3 |
| a. Localisation..... | 3 |
| b. Le bâtiment..... | 4 |
| c. L'environnement du local | 4 |
| 6. Avantages de l'Appel à candidatures..... | 4 |
| a. Aspects financiers..... | 4 |
| 7. Les engagements réciproques des parties prenantes | 5 |
| 8. Procédure de candidature | 5 |
| 9. Analyse des candidatures | 5 |
| Annexes | 7 |

Préambule

Dans le cadre de la collecte en porte à porte des déchets ménagers du Pithiverais, le SITOMAP (Syndicat Intercommunal pour la collecte des déchets ménagers du Pithiverais) a fait paraître en 2022 un appel d'offres.

Au sein de celui-ci, le SITOMAP a mis à disposition l'ancien centre de tri, devenu obsolète, pour y réaliser une activité libre, au choix du prestataire.

En qualité de nouveau délégataire, SUEZ a proposé de lancer un Appel à candidatures pour trouver un ou plusieurs acteur(s) pour investir l'ancien centre de tri autour d'un projet d'économie circulaire durable en pilotant un Appel à candidatures.

L'objectif de cet Appel à candidatures est de laisser une chance équitable à tous les acteurs du territoire pour le développement d'une activité d'économie circulaire.

Cet Appel à candidatures permet à plusieurs structures/projets d'investir l'ancien centre de tri à condition que l'espace soit suffisant pour la réalisation optimale des activités.

1. Critères d'éligibilité

Tout type de structure (entreprise, association, coopérative, etc.) peut candidater pour occuper tout ou partie de l'espace, ensemble ou séparément.

La coopération de plusieurs structures qui conviennent ensemble d'occuper les lieux est autorisée.

Les structures de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) ou celles qui ont un objectif social ou environnemental sont favorisées.

Les candidats doivent par ailleurs justifier de :

- Au moins d'un ou d'une responsable à temps plein sur le projet,
- Une projection financière démontrant la pérennité du projet à horizon 3 ans,
- La réponse à au moins l'un des sept piliers de l'économie circulaire (approvisionnement durable ; écoconception ; écologie industrielle ; économie de la fonctionnalité ; consommation responsable ; allongement de la durée d'usage ; recyclage / fin de vie du produit).

A noter :

- Bonus en cas de preuve de concept et d'étude de marché déjà réalisée,
- Bonus en cas de structure de l'ESS et/ou en cas de potentiel de recrutement.

2. Durée de la consultation

La date de lancement du présent Appel à candidatures est fixée au 8 janvier 2024. Les candidatures seront clôturées le 31 mars 2024.

Les candidats disposent donc de 3 mois afin de soumettre leurs candidatures.

Une pré-sélection et une consolidation des candidatures seront effectuées au fur et à mesure des dossiers reçus.

3. Objet de la consultation

L'objet du présent Appel à candidatures est de détailler les conditions dans lesquelles une (des) structure(s) / projet(s) seront retenu(es) afin de s'implanter au sein de l'ancien centre de tri du SITOMAP de Pithiviers (45).

L'objectif de cet appel est de valoriser l'espace de l'ancien centre de tri des déchets et de permettre le développement de nouvelles activités sur le territoire, opérationnelles à horizon mi 2025.

b. Le bâtiment

Ainsi, l'espace auparavant occupé par l'activité de tri manuel est aujourd'hui vide. Seules y subsistent les anciennes cabines de tri perchées (cf. photos en annexes).

Le bâtiment d'une superficie de 730m² est doté d'équipements de tri du fait de son ancienne activité.

Voici la liste des différents équipements présents sur le site :

- Une trémie d'alimentation des 2 chaînes de tri, avec convoyeur d'extraction ;
- Un séparateur corps creux / corps plats, en amont des 2 chaînes de tri ;
- Une chaîne de tri avec l'ensemble de ses éléments (tapis, trémies, overband,...) pour les corps creux et une autre pour les corps plats ;
- Une presse à paquets, ainsi qu'un overband et un tapis de chargement de la presse à paquets ;
- Une cabine de tri avec installation de chauffage et ventilation avec traitement d'air ;

Ces équipements sont mis à disposition aux candidats, mais s'ils ne sont pas nécessaires, ils seront démantelés avant l'installation de l'activité du candidat dans le bâtiment.

c. L'environnement du local

Le local à disposition est mitoyen avec d'autres activités en place :

- Déchèterie PAPREC devant le bâtiment,
- Base de collecte SUEZ avec ses camions,
- Centre de traitement (unité de valorisation énergétique) sur le site Bégéval.

L'activité retenue sera soumise aux règles de sécurité du site.

Au sein du local, il y a une presse à balle. Ces activités impliquent des véhicules poids lourds et représentent un danger du fait de leurs activités. Des règles de sécurité seront établies selon les activités exercées par le lauréat de l'Appel à candidatures et certaines dispositions pourront être prises afin de préserver un niveau de sécurité optimal.

6. Avantages de l'Appel à candidatures

a. Aspects financiers

Le SITOMAP est propriétaire des lieux et conviendra d'un bail commercial avec la ou les activités retenues.

Si des aménagements relativement importants sont à prévoir (changements structurels), ils seront à la charge du locataire et feront l'objet de réunions ad hoc avec le SITOMAP.

Un compteur d'électricité et d'eau seront installés pour séparer les charges de fonctionnement. Les charges de fonctionnement de l'activité du candidat retenu seront à sa charge.

7. Les engagements réciproques des parties prenantes

SUEZ s'engage à informer les personnes intéressées afin que les candidatures soient motivées et éclairées. Il importe notamment que les candidats soient informés des attendus ainsi que des conditions de candidatures.

Pour cela, une personne est dédiée à cet l'Appel à candidatures, Mathilde CAHARD. En cas de questions, vous pouvez envoyer un mail à : appel.candidature.pithiviers@gmail.com

Mathilde Cahard se tient disponible pour répondre aux questions des différents candidats et tiendra à jour une FAQ adressée régulièrement par mail à l'ensemble des candidats.

SUEZ s'engage à réaliser plusieurs visites de sites pour les candidats afin de leur permettre de visualiser le lieu dont fait l'objet cet l'Appel à candidatures. Les candidats peuvent réserver un créneau de visite à l'adresse : appel.candidature.pithiviers@gmail.com

Les dates prévues de visites sont :

- **vendredi 2 février 2024**
- **jeudi 8 février 2024**
- **mardi 27 février 2024**
- **mercredi 20 mars 2024.**

Le SITOMAP s'engage à mettre à disposition l'espace disponible au sein de l'ancien centre de tri par le biais d'un bail professionnel.

8. Procédure de candidature

Les candidatures sont ouvertes du 8 janvier au 31 mars 2024.

Afin de postuler à cet Appel à candidatures, les documents suivants seront à fournir dans le formulaire de candidature (Google Forms), nous vous invitons à les préparer en amont :

- Organigramme et présentation de la structure
- Présentation du projet
- Projection financière.

Pour candidater, rendez-vous sur le site internet du SITOMAP (www.sitomap.fr) où le formulaire "Inscription Appel à Candidatures – Pithiviers" ainsi que le règlement de l'Appel à candidatures sont accessibles.

Le formulaire de candidature est également disponible via ce lien : [Formulaire de candidature](#)

9. Analyse des candidatures

Les candidatures doivent être soumises à travers le Google Forms "Inscription Appel à candidatures - Pithiviers" du 8 janvier au 31 mars 2024.

La sélection des candidatures se fera à partir des critères suivants :

| Critères | Note | Points | Commentaires |
|--|------|-------------|--------------|
| Logique de pérennité financière à moyen et long terme et est viable | | /25 | |
| Le projet porté par la structure s'inscrit dans une démarche d'Economie Circulaire | | /15 | |
| Impact à l'échelle locale | | /15 | |
| Source de création d'emplois et/ou favorise l'accès à l'emploi | | /10 | |
| La qualité des projections et des aménagements prévus | | /10 | |
| La facilité de cohabitation et de sécurité sur le site ICPE | | /25 | |
| TOTAL | | /100 | |

Au terme du délai fixé par l'Appel à candidatures, une commission de sélection, présidée par un élu du SITOMAP et composée de représentants du SITOMAP, de SUEZ ainsi que des représentants des institutions partenaires de cet appel (Alter'Incub, CRESS, Institut des territoires circulaires, PETR), choisira la ou les candidature(s) retenue(s).

La commission de sélection des candidatures se réserve le droit d'auditionner les structures/projets candidats.

Les résultats de l'Appel à candidatures seront notifiés à l'ensemble des organismes ayant fait acte de candidature.

Annexes

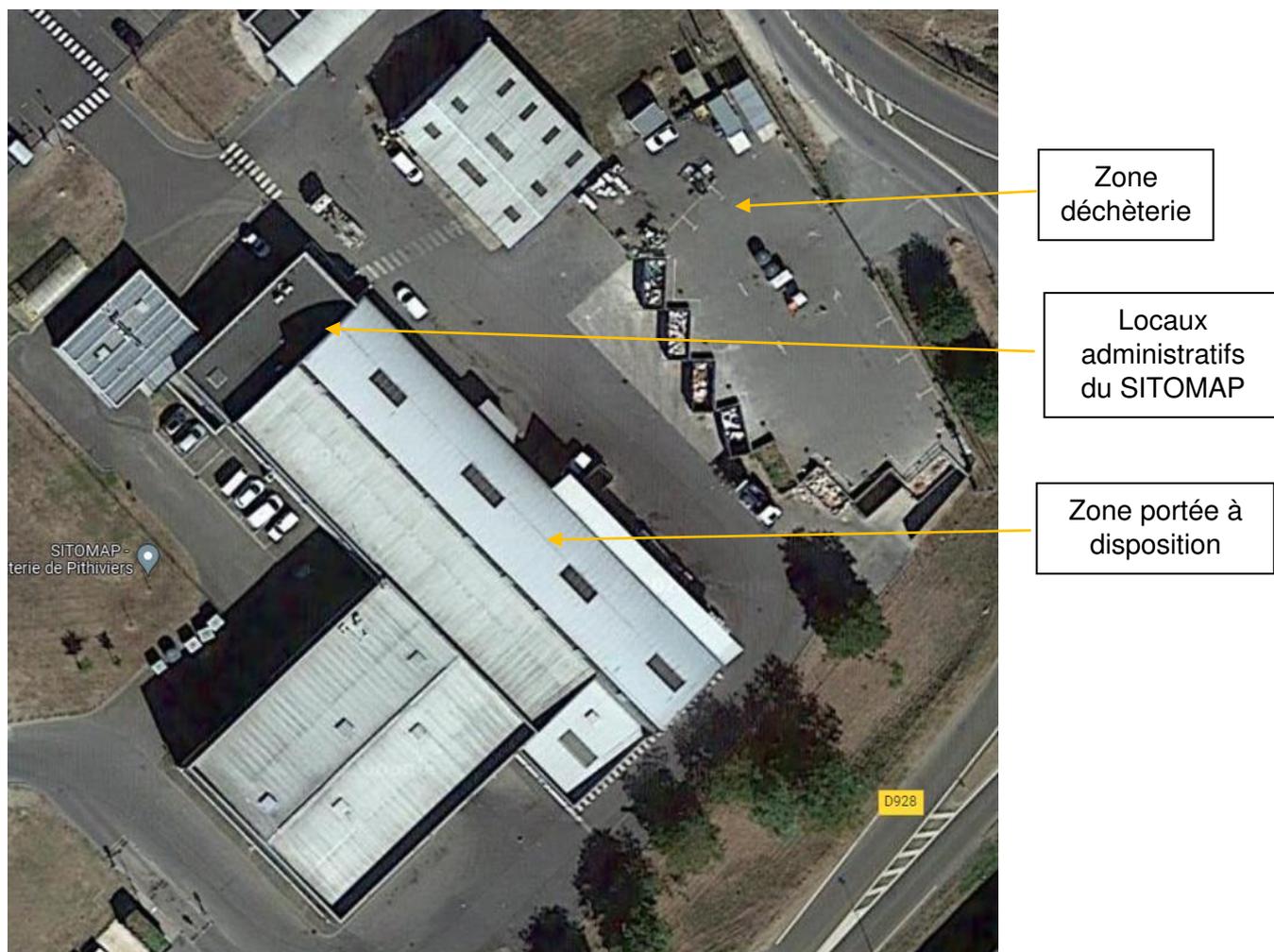


Figure 2 : Vue aérienne du site

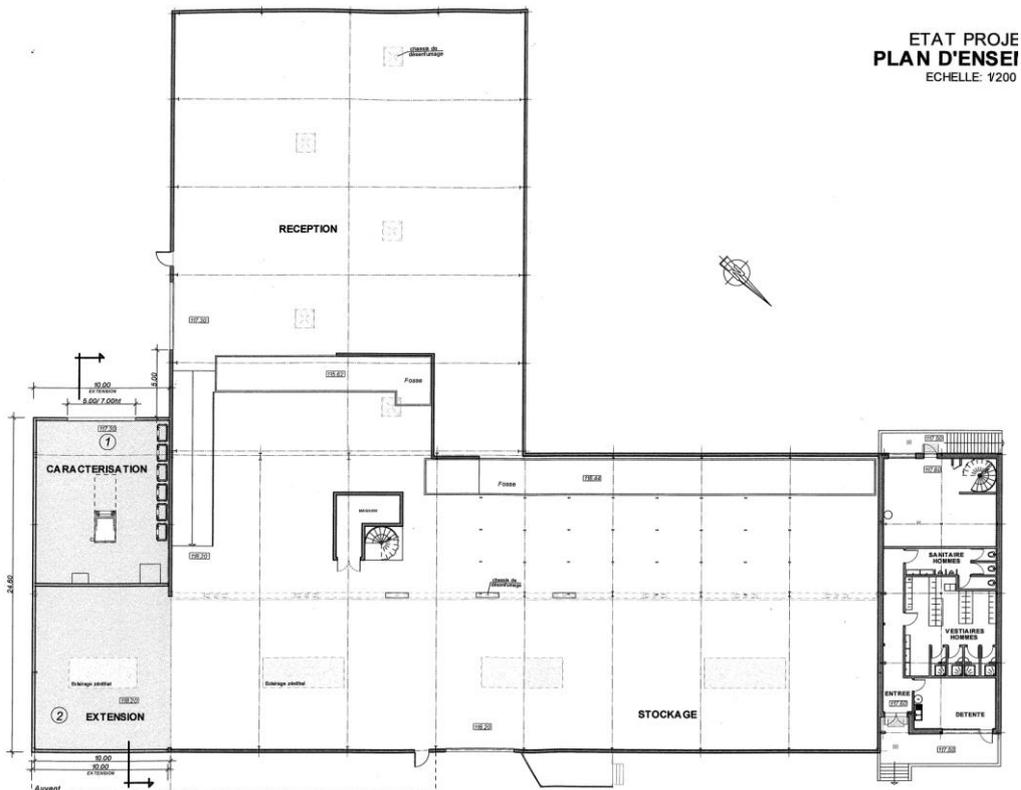


Figure 3 : Schéma de l'ancien centre de tri



Figure 4 : Hall mis à disposition



Figure 5 : Hall mis à disposition

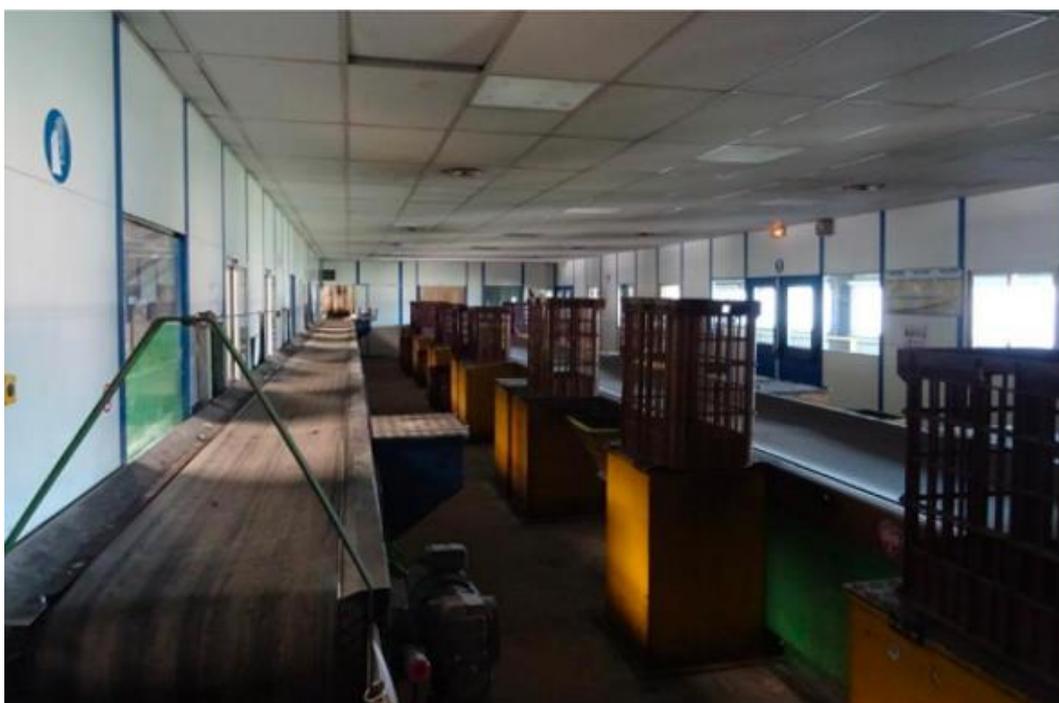


Figure 6 : 2 tapis de tri mis à disposition